

L'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon

a l'honneur de recevoir

Les jeudis de la cité

Débat public

sur le thème de

Le règlement amiable des litiges



Une proposition

du Tribunal administratif de Dijon,

du Tribunal judiciaire de Dijon,

de l'Ordre des Avocats de Dijon,

et de la Faculté de droit et de sciences économique et politique de Dijon

Jeudi 23 novembre 2023

à 18 heures

5 rue de l'École de droit, 21000 Dijon

Programme disponible sur les sites ufr-dsep.u-bourgogne.fr

et cdad-cotedor.justice.fr

Programme

Propos introductifs

Géraldine MAUGAIN, maître de conférences de droit privé

Le point de vue du juge administratif

Océane VIOTTI, magistrate, référente médiation du tribunal administratif de Dijon

Plaidoiries des étudiants du Master 2 Droit processuel

Pour ou contre l'amiable ?

Claudie PERRIN / Margaux CARRE

Le point de vue du juge judiciaire

Bruno LAPLANE, ancien président du tribunal judiciaire de Dijon

Le point de vue de l'avocat et celui du médiateur

Maître Claude POLETTE, avocate, présidente du Centre de Médiation de la Côte d'Or (CMCO)

Le point de vue du conciliateur

François CLERC, conciliateur

Echanges avec la salle